



Formation 500 000 chômeurs : des lendemains qui déchantent !

Le Président de la République a annoncé lors de ses vœux 2016 le lancement de son troisième plan de formation des chômeurs. Celui-ci vise à « accompagner 500 000 demandeurs d'emploi vers les métiers de demain ».

À travers ce programme, extrêmement mal ficelé et pourtant qualifié « d'opérationnel » par la ministre, il s'agit surtout d'afficher une diminution artificielle de le nombre de chômeurs et de préparer les conditions de la régionalisation de la politique de l'emploi, à quatorze mois de la présidentielle.

En effet, au-delà des priorités grossièrement définies ciblant les chômeurs de longue durée à faible qualification, chaque région aura la main sur les choix à opérer en matière de formation des demandeurs d'emploi. Ainsi, les présidents de régions obtiennent non seulement l'argent de l'État mais aussi la gestion quasi exclusive de son utilisation et au-delà de l'État.

Quid de l'égalité entre citoyens d'une région à l'autre ?

Quid de l'avenir du service national de l'emploi ?

La diversité des orientations affichées par les présidents de région risque de générer une gigantesque gabegie de l'argent public et une grande désillusion pour les chômeurs formés mais sans débouchés, faute de créations nettes d'emploi. Cela rappelle les précédents plans de formation des chômeurs -plan 30 000 puis plan 100 000- faisant écho aux supercheries d'un patron du Medef avec son pin's « 1 million d'emplois ». Force est de constater que son bilan net en 2015 n'est que de 46 000 emplois, au lieu des 200 000 attendus ! Supercherie également des 300 000 métiers dits en tension que la ministre reprend pourtant comme une priorité, sans jamais être en capacité de définir ces fameux métiers en tension.

La CGT fait le constat que la plupart des secteurs qui n'arrivent pas à recruter cumulent bas salaires, pénibilité, temps partiels imposés. Il en est ainsi dans certains métiers du bâtiment, de l'hôtellerie et de la restauration, des aides à la personne. Deux tiers des jeunes diplômés de la restauration fuient ce secteur dès que possible pour échapper à des conditions de travail par trop dégradées.

Poursuivant sa logique libérale outrancière, la ministre du travail profite de ce plan pour établir un niveau VI et V bis en matière de qualification, en tout illégalité et sous couvert de priorité aux demandeurs d'emploi les moins qualifiés. Le CAP/BEP est aujourd'hui le premier niveau de qualification reconnue en France servant de référence à la progressivité du salaire. En instituant artificiellement, un niveau inférieur, le gouvernement prend le risque d'un bouleversement majeur en matière de classification. Cela atteint en premier lieu la pérennité du Smic, salaire minimum de référence obligatoire en l'absence de qualification reconnue.

Il s'agit d'une démarche idéologique, suivant ainsi les recommandations de la commission européenne, que même le gouvernement de Sarkozy avait refusé d'adopter. Cette évolution dénature également la mise en place récente du socle de compétences professionnelles conçu comme un outil utile à la qualification des salariés les plus fragiles et non comme « un permis de travailler à bas coût ».

La formation professionnelle n'est pas un outil miraculeux qui crée l'emploi. La CGT constate ainsi qu'il y a là une occasion manquée de mettre en œuvre une politique individualisée de parcours de formation professionnelle ouverte tout au long de la vie pour les salariés privés d'emploi mais également pour les salariés en emploi. Cela favoriserait la montée en qualification et la stabilité professionnelle et aurait pu constituer un premier pas concret vers une sécurité sociale professionnelle.

À l'instar du calamiteux projet de loi réformant le code du travail, les annonces du gouvernement en matière de formation des demandeurs d'emploi présagent de nouveaux reculs sociaux. Régionalisation à marche forcée de l'emploi, destruction des référentiels de qualification et réforme du code du travail préparent la nouvelle phase d'austérité que le gouvernement cautionne à Bruxelles.

Face à tous ces projets de régression sociale, la CGT appelle tous les jeunes, les salariés, les privés d'emploi, les retraités à se mobiliser la semaine du 7 au 11 mars, dans la perspective des mobilisations unitaires du 31 mars prochain.

communiqué

Confédération Générale du Travail

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex - Tel : 01 55 82 80 00

Montreuil, 1^{er} mars 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique - www.cgt.fr